



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnel

Question écrite n° 7974

Texte de la question

Mme Claude Greff appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire sur les problèmes relatifs à la formation des personnels d'encadrement dans le secteur associatif. Les associations sportives et de loisirs ont souvent recours à des personnels d'encadrement. Afin d'être en conformité avec la loi, ces associations assurent à leurs salariés des formations. Ces actions ont un coût important qui grève lourdement leur budget. Il est assez fréquent que les personnels quittent les associations une fois la formation terminée ; les collectivités locales leur proposent en effet une meilleure rémunération. Les dirigeants d'association déplorent le départ de leurs salariés sans que leurs nouvelles compétences aient pu être mises à profit. Elle lui demande de bien vouloir préciser les mesures qu'il entend prendre afin d'améliorer la situation du monde associatif.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Greff](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7974

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 décembre 2002, page 4749